

Petite Section (3 ans) - 2ème circulaire - Rentrée 2022-2023

Chers Parents,

Nous sommes heureuses de vous accueillir avec vos enfants **le Jeudi 6 octobre 2022**. Voici des précisions concernant la rentrée.

En ce 1^{er} jour, vous accompagnerez votre enfant et vous resterez en classe avec lui pour 45 minutes ; ainsi vous ferez la connaissance des éducatrices et de l'espace classe, puis vous reprendrez votre enfant avec vous.

L'accueil se fera par petits groupes selon l'ordre alphabétique du nom de famille :

Le jeudi 6 octobre 2022

De 8H15 à 9H00	La lettre A
De 9H00 à 9H45	De la lettre B à la lettre C
De 9H45 à 10H30	De la lettre D à la lettre J
De 10H30 à 11H15	De la lettre K à la lettre L
De 11H15 à 12H00	De la lettre M à la lettre R
De 12H00 à 12H45	De la lettre S à la lettre Z

Avant de partir :

- Si votre enfant est inscrit en autocar, vous êtes invités à rencontrer le chauffeur et à prendre le numéro de téléphone de la surveillante qui l'accompagnera.
- S'il est inscrit au village d'enfants, vous rencontrerez Mme Rizkallah.

Le vendredi 7 octobre sera une journée de classe ordinaire. Votre enfant pourra venir en autocar dès le matin et il pourra être à la permanence de l'après-midi au « village ».

1^{er} versement : A régler avant le 31 Octobre 2022

1er versement Voir pièce jointe	3.000.000 L.L 300 USD contribution 50 USD fournitures
------------------------------------	---

Directives à prendre en compte

Veillez procurer à votre enfant une grande gourde d'eau et un sac ou un panier où vous lui mettrez son goûter. Vous écrirez le nom de votre enfant sur son panier et sur sa gourde. Pour le goûter, nous vous serions reconnaissantes de ne pas leur mettre de matières grasses dans leurs tartines. Les sucettes, les bonbons, le chocolat et les chewing-gums, les chips, les mandarines, les briques de lait et de jus sont strictement interdits. Possibilité d'un biscuit ou d'un fruit en privilégiant les fruits. Pour la protection de l'environnement, nous vous demandons d'éviter l'utilisation de papier et de plastique pour recouvrir les tartines mais de les mettre dans des boîtes bien fermées.

Chaque jour l'enfant doit porter son tablier avec **l'étiquette de son nom** que son éducatrice vous donnera le 1^{er} jour.

Tout vêtement qui se porte par-dessus le tablier (tricot, anorak, bonnet...) **doit être marqué du nom entier de l'enfant**, sinon nous déclinons toute responsabilité.

Les enfants ne doivent pas porter de bijoux en or.

Nous vous prions d'envoyer avec votre enfant un rechange complet **marqué du nom entier de l'enfant**.

Nous vous prions aussi d'envoyer avec lui une grande boîte de mouchoirs en papier, une boîte de lingettes humides ainsi qu'un flacon de gel hydro- alcoolique de 500 ml.

Nous vous rappelons que tout enfant malade ne pourra en aucun cas venir à l'école et vous êtes priés de nous en informer avant 10h du matin. Toute absence nécessite un rapport médical.

Horaire

Les éducatrices accueillent les enfants en classe dès 7H30. Les activités commencent à 8H00 et se terminent à 13H15. A 9h40 les enfants prendront leur collation.

Pour les enfants qui viennent à l'école avec leurs parents

Accueil du matin. Les enfants seront accompagnés par leurs parents jusqu'à la porte principale. Les voitures doivent libérer l'espace du parking le plus rapidement possible.

Départ des enfants avec leurs parents. Le parking sera ouvert pour les parents à partir de 13H20.

Pour la sécurité des enfants, nous vous prions de :

- Rouler lentement à l'intérieur de la cour.
- Respecter les consignes des gardiens portant un gilet Security.

A la rentrée, nous ferons la connaissance de la personne qui vient généralement chercher l'enfant. S'il devait être confié exceptionnellement à quelqu'un d'autre, veuillez bien nous prévenir **et nous présenter la personne concernée.**

Pour les enfants qui viennent à l'école en autocar

L'autocar est un moyen de transport et, aussi, un lieu de vie dans lequel il est indispensable de respecter les règles de sécurité. Il est interdit de manger durant le trajet.

Le matin, le chauffeur ne peut attendre l'enfant plus que 2 minutes. Nous vous prions d'être ponctuels. Le jour où votre enfant sera absent de l'école vous êtes priés d'en avertir l'accompagnatrice au moins une demi-heure à l'avance.

Assurance

Les enfants sont assurés auprès d'une compagnie d'assurance. Cette assurance leur garantit la couverture d'accidents corporels pouvant advenir durant leur présence à l'école et en autocar.

La responsabilité civile de notre établissement cesse à partir du moment où l'enfant descend de l'autocar.

Anniversaires :

Nous ne célébrons pas les anniversaires des enfants en classe.

La Direction

N.B. :

Toute information, toute remarque, tout souhait de la part des parents sera formulé par écrit. Toute commission par téléphone doit être donnée entre 8h00 et 12h00.

Après 14h00, le secrétariat sera fermé. Exceptionnellement vous pouvez téléphoner à la communauté des sœurs au 01-380332.